



HAUT-COMMISSARIAT AUX DROITS DE L'HOMME • OFFICE OF THE HIGH COMMISSIONER FOR HUMAN RIGHTS
PALAIS DES NATIONS • 1211 GENEVA 10, SWITZERLAND
www.ohchr.org • TEL: +41 22 917 9000 • FAX: +41 22 917 9008 • E-MAIL: registry@ohchr.org

6 août 2024

Excellence,

En ma qualité de Rapporteuse spéciale chargée du suivi des observations finales du Comité des droits de l'homme, j'ai l'honneur de me référer à l'examen du cinquième rapport périodique du Togo par le Comité lors de sa 132^{ème} session en juillet 2021.

A la fin de ladite session, les observations finales adoptées par le Comité (CCPR/C/TGO/CO/5) ont été transmises à l'Etat partie. A ce sujet, vous vous rappellerez qu'au paragraphe 48 des observations finales, le Comité avait sollicité dans un délai de deux années des renseignements sur la suite que l'Etat partie aura donnée aux recommandations figurant aux paragraphes 12 (*lutte contre la corruption*), 26 (*torture et traitements cruels, inhumains ou dégradants*) et 44 (*liberté d'expression*) des observations finales.

Au cours de sa 141^{ème} session (juillet 2024), le Comité a noté que les informations requises n'avaient toujours pas été reçues et a donc pris la décision d'envoyer à l'Etat partie une lettre de rappel.

L'Etat partie est invité à soumettre lesdites informations pour le **8 octobre 2024**. A l'occasion de sa réponse, l'Etat partie est également invité à ne pas soumettre les mêmes informations que celles déjà fournies précédemment au Comité mais plutôt de se concentrer sur les mesures prises pour mettre en œuvre les recommandations sélectionnées pour la procédure de suivi depuis l'adoption des observations finales le 23 juillet 2021.

Une version électronique en format Word de ces réponses écrites devrait être adressée au Secrétariat du Comité des droits de l'homme (ohchr-registry@un.org et ohchr-ccpr@un.org). Le rapport de suivi ne devrait pas dépasser les 3.500 mots.

Le Comité attend avec intérêt la poursuite de son dialogue constructif avec l'Etat partie quant à la mise en œuvre du Pacte.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma plus haute considération.

Imeru YIGEZU

Rapporteuse spéciale chargée du suivi des observations finales du
Comité des droits de l'homme

S.E. M. Yackoley Kokou Johnson
Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire
Représentant permanent
Mission permanente de la République togolaise
auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
Courriel: info@mission-togo.ch